

SUPERFICIE ET POPULATION.

aucune donnée pour l'année 1912, relativement à l'Île du Prince-Edouard. Il est difficile de comparer strictement les chiffres donnés dans le tableau 39, relativement à chaque province, à cause de la malheureuse diversité de méthodes qui existe actuellement dans les différents bureaux d'enregistrement provinciaux. Non seulement l'année statistique n'est pas la même pour toutes les provinces, mais encore il n'y a pas, en pratique, d'uniformité, en ce qui regarde l'inscription ou la non-inscription des mort-nés, sur les registres. Ainsi, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et d'Ontario, les mort-nés sont éliminés des calculs, tandis qu'on les y comprend dans l'Île du Prince-Edouard, les provinces du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Aussi, pour ces provinces, le nombre des mort-nés, qui est trop restreint pour affecter matériellement les taux calculés des naissances et des décès, est donné dans une note au bas du tableau. Le tableau 40 donne, pour 1911, le recensement de la population, le nombre des naissances, des mariages et des décès, l'excédent des naissances sur les décès, et l'augmentation naturelle par 1,000 de la population, pour les principales villes du Canada, tandis que le tableau 41 donne, par provinces, les taux de naissances et de décès, et l'augmentation naturelle par 1,000 de la population vivante, pour l'année de recensement terminée le 31 mars 1901, et pour l'année civile de 1911. Dans ce tableau, les taux pour 1911 sont entièrement calculés d'après les rapports provinciaux de naissances, de mariages et de décès, et d'après les rapports du recensement, en ce qui regarde la population.

Il faut avouer que, à certains points de vue, ces tableaux ne peuvent pas être regardés comme donnant des renseignements très dignes de confiance, et qu'on ne peut s'en servir qu'avec beaucoup de précaution. Une comparaison entre les deux périodes du tableau 41, indique des différences notables dues en partie, sans doute, mais non entièrement, aux différences existant dans la nature des données d'après lesquelles ces taux ont été calculés. Les taux de naissance relativement élevés des provinces de Québec et du Manitoba peuvent s'expliquer, pour la première, par la fécondité bien connue de la population française, et pour la dernière, par le grand nombre de naissances se produisant parmi la population étrangère d'origine européenne, spécialement à Winnipeg et dans les autres villes où l'on a amélioré l'enregistrement des naissances. D'un autre côté, en Colombie-Britannique, où le taux des naissances est relativement bas, on en attribue la cause au grand nombre de Chinois (19,568), de Japonais (8,587) et d'Hindous (2,292) habitant cette province, et dont la plus grande partie sont célibataires, tandis qu'il est également reconnu que parmi la population indienne, dont le nombre s'élève à 20,134, l'enregistrement des naissances n'est pas très parfaitement effectué. Le taux peu élevé de décès enregistré dans Saskatchewan, en 1911, soit 5·54, laisse croire à des rapports imparfaits, surtout si on les compare aux taux plus normaux de 11·90 pour Saskatchewan et Alberta, en 1900-01, et de 9·90 pour Alberta, en 1911. Il a été prouvé que les rapports des statistiques sur la mortalité, recueillis lors du recensement de 1910, sont incomplets, et, par conséquent, ne peuvent pas être utilisés.